# 

* Date : 15-02-2021
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2021805496
* Author :

Justice de paix du canton de Neufchâteau
Désignation
Justice de paix du canton de Neufchâteau
Par ordonnance du 10 février 2021, le juge de paix du canton de Neufchâteau a prononcé les mesures de protection suivantes, conformément à l'article 492/1 du Code civil et/ou à l'article 499/7 du Code civil.
Madame Marie LEROY, née à Forrières le 18 juin 1924, domiciliée à 6921 Wellin, Rue des Chenays, Chanly 121, personne à protéger, a été placé/placée sous un régime de représentation.
Monsieur Philippe DEFOIN, domiciliée à 7141 Morlanwelz, rue Saint Eloi 9, a été désigné en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.
Les données à caractère personnel reprises dans cette publication ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celle de porter la décision à la connaissance des personnes tierces.